

VIVRE A MOUTHIERS

Sur Boëme

BULLETIN

d'information locale
édité sous la
responsabilité
du
Conseil Municipal
de
Mouthiers sur Boëme

N° 151
Septembre 1996

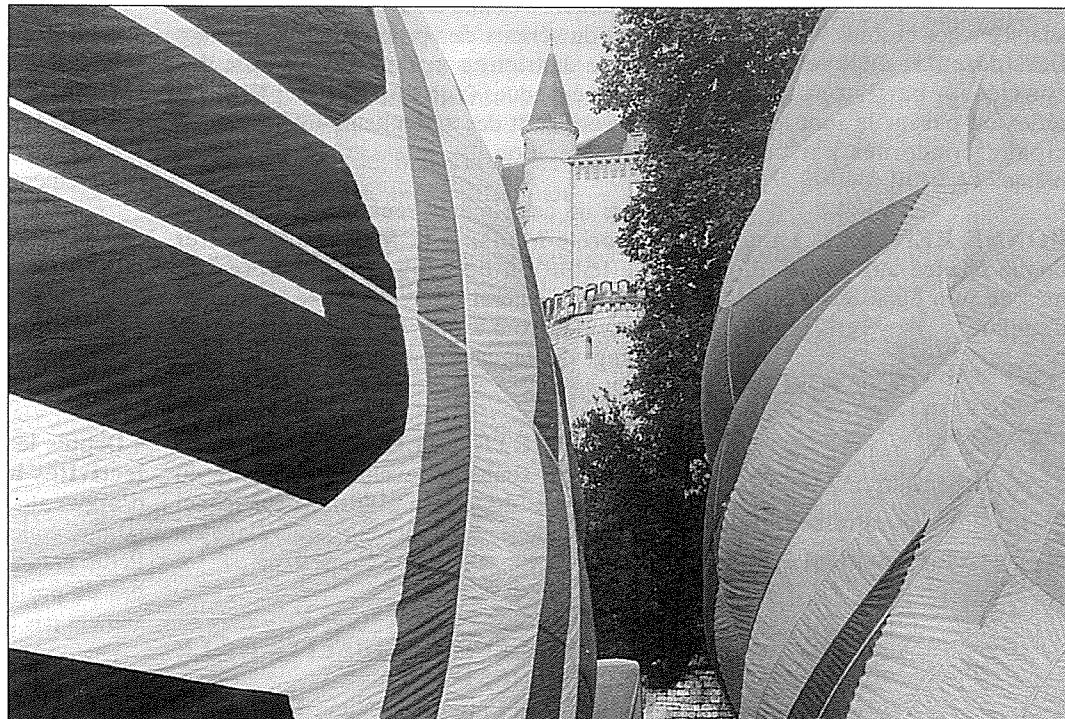


Photo Alain PORTE

Le mot du Maire

Les Montgolfières à la Rochandry

La saison estivale se termine et **SEPTEMBRE** est toujours synonyme de rentrée.

- Première rentrée scolaire pour les tout petits.
- Rentrée au lycée et collège pour les adolescents.
- Rentrée à l'université pour les étudiants.
- Rentrée dans le monde du travail pour les jeunes diplômés.

En évoquant cette nouvelle année scolaire, nous pensons tous au transport scolaire. Nous pouvons tous constater que les autobus sont peu utilisés par nos enfants.

Ceci peut s'expliquer partiellement par la mise en place des Centres de Loisirs, qui permet aux parents d'accompagner les enfants en partant au travail une heure, une heure trente avant l'ouverture des classes.

Mais ceci n'est pas la seule raison. Lorsque nous comptons le nombre de véhicules présents matin et soir devant le groupe scolaire, nous sommes forcés de constater que les parents en grande majorité accompagnent leur enfant à l'école.

Ceci nous amène à nous interroger :

Si le transport scolaire a été un service nécessaire pendant de nombreuses années, l'est-il toujours aujourd'hui ?

Nous sommes en droit de nous poser la question lorsque nous constatons que seulement 5% de nos élèves l'utilisent.

Nous avons actuellement deux autobus de 50 places qui circulent chaque jour sur nos voies communales (entretien de voiries) pour transporter une vingtaine d'enfants.

POURQUOI DEUX AUTOBUS DE CETTE TAILLE ?

DEUX : Compte tenu de la superficie de la commune, un seul véhicule obligeraient les enfants en début de circuit à se lever trop tôt.

50 PLACES : La mise à disposition de véhicules plus petits n'est pas envisageable par la société de transport actuelle, puisque les bus viennent à Mouthiers directement à la fin de circuits précédents (collège ou lycée), circuits pour lesquels cette taille de véhicule est nécessaire.

Sommaire

Le Conseil Municipal	p 2
Gros Plan : Epandage des boues des stations d'épuration	p 3
Parlons-en	p 3
Rencontre	p 4
MJC Centre Social Infos-	p 5
Crèche Familiale	p 5
Tennis de table	p 6
Escalade	p 6
Maisons Fleuries	p 7
Sentiers de Boëme	p 7
Etat Civil	p 7
Mots croisés	p 8

Le transport scolaire avec le bus communal n'est pas davantage envisageable puisque celui-ci est déjà utilisé à d'autres fins dans des créneaux horaires de rentrée et de sorties de classes.

Il reste de nombreuses solutions à étudier et une commission de réflexion a été mise en place afin de trouver la formule la mieux adaptée à nos besoins.

Les parents d'élèves seront conviés à participer à cette réflexion puisqu'ils sont les principaux concernés par ce problème.

BONNE RENTRÉE à tous et bonne chance aux jeunes diplômés de juin dans leur recherche d'emploi.

Cécile FORGERON

TAXES FONCIERES 1996

A la lecture des appels de taxes foncières parvenus dans les boîtes à lettres, apparaît une nouvelle colonne concernant les ordures ménagères.

Pour 1996, et seulement pour 96, celles-ci ont été calculées de la même manière que dans les trois autres communes de la communauté de communes, c'est à dire sur les bases foncières.

Par une décision de juin dernier, la communauté de communes a décidé qu'en 1997, les ordures ménagères feront l'objet d'une redevance, telle qu'elle existait à Mouthiers jusqu'en 95.

LE CONSEIL MUNICIPAL : Séance du 13 juin et 11 juillet 1996

ÉPANDAGE DES BOUES DES STATIONS D'ÉPURATION DU DISTRICT D'ANGOULEME

Une enquête d'utilité publique a été ouverte sur ce dossier qui concerne les communes de Roullet et Mouthiers. Les conseils municipaux devaient se prononcer. Celui de Mouthiers a donné un avis favorable compte tenu du sérieux des propositions présentées par le district en matière de contrôle des boues épandues (voir gros plan), et au vu de l'accord écrit des agriculteurs intéressés par cette opération.

Lors de cette même réunion, le Conseil a autorisé Madame le Maire, à solliciter l'attribution de subventions auprès du Conseil Général et de l'Agence de Bassin Adour-Garonne pour financer l'étude du curage des lagunes communales.

cipal. L'écart entre recettes et dépenses de fonctionnement fournit un excédent de 422 600 F. Les opérations menées en investissement ramènent cet excédent global à 268 324,70 F. La régie de transport présente un excédent de 29 452,68 F. et le service assainissement de 40 757,32 F.

INTERCOMMUNALITÉ

Le Conseil donne son accord pour l'extension de la compétence communautaire concernant la voirie, aux travaux sur voirie départementale située en agglomération.

DIVERS

- **Le Conseil municipal** décide de participer au service départemental d'équarrissage sur la base forfaitaire de 1,30 F. par habitant

- **Depuis le vote de la loi Giraud, les collectivités locales peuvent être "maître d'apprentissage".** Malgré plusieurs sollicitations concernant des apprentis en C.A.P. Petite enfance, la commune qui ne dispose pas de poste disponible dans ce secteur, ne signera pas de contrat d'apprentissage.

RAPPORT SUR LA QUALITÉ ET LE PRIX DE L'EAU

La loi fait désormais obligation aux conseils municipaux de délibérer chaque année sur le service d'eau potable. Le Conseil prend acte du rapport 1995 du Président du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de la Boëme.

ARROSAGE DU STADE.

Le devis de la société ADIP concernant les matériels de pompage et d'arrosage du stade, et celui d'EDF pour la pose d'un compresseur nécessaire à cette installation, sont acceptés par le Conseil pour un coût de 82 940,70 F

RAMASSAGE SCOLAIRE

Le Conseil accepte l'augmentation de 2 % du prix du **ramassage scolaire** pour l'année scolaire 96/97 ; la subvention versée par le Conseil Général augmente elle aussi de 2%.

L'année en cours sera mise à profit pour rechercher une solution aussi pratique, mais plus économique, pour le transport de la quinzaine d'enfants concernée.

COMPTE ADMINISTRATIF

Ce document budgétaire qui retrace toutes les opérations comptables de l'année 1995 (voir Vivre à Mouthiers n° 143) a été approuvé unanimement par le Conseil muni-

GROS PLAN : L'ÉPANDAGE DES BOUES DE STATIONS D'ÉPURATION

Dans une station d'épuration, comme peut l'être une lagune, entrent des eaux usées, et sort une eau épurée alors rejetée dans le milieu naturel. Au cours du traitement se forme un sédiment riche en matière organique et en éléments fertilisants. Mais pour faciliter le transport de ces boues, leur stockage, et surtout éviter les mauvaises odeurs, on les mélange à de la chaux. Ainsi traitées, ces boues peuvent être valorisées en agriculture, par un épandage qui doit s'adapter aux caractères des sols et aux cultures prévues par l'agriculteur. Le respect des règlements concernant l'hygiène publique et la protection du milieu naturel impose une démarche rigoureuse de contrôle de qualité des boues, prenant notamment en compte la présence de métaux lourds dangereux pour la santé comme le mercure, le plomb, etc.

Dans le dossier présenté par le District d'Angoulême, l'analyse des boues et le suivi de l'évolution des sols sur lesquels sont réalisés des épandages, sera confié à un bureau d'étude indépendant. Il aura notamment pour mission de mettre en place un suivi agronomique par parcelle. Ces informations permettront ainsi aux agriculteurs concernés de connaître en continu l'état de leurs sols et de maîtriser ainsi les amendements nécessaires. C'est bien pourquoi, l'accord et la participation des agriculteurs constituent les points clés de ce projet.



Le lavoir de Vœuil, un élément du patrimoine communautaire (Photo Alain PORTE)

PARLONS-EN...

En mai dernier, les médias nationaux diffusaient l'information concernant des actes de vandalisme dans un cimetière du Sud-Est de la France. Quelques jours plus tard, inspirés ou non par cette médiatisation, des actes délinquants de même nature étaient commis dans le cimetière communal. De tels gestes sont inqualifiables et intolérables.

Parce que le respect des défunt signifie également le respect des vivants et notamment des familles touchées par ces disparitions, le Conseil municipal a choisi de restreindre quelque peu l'accès au cimetière afin d'assurer la tranquillité et la décence de ce lieu de recueillement.

INTERCOMMUNALITÉ

Intercommunalité, un territoire à découvrir.

En matière de tourisme, le choix des actions publiques est souvent difficile à faire tant les richesses et les projets foisonnent. Notre communauté de communes, qui a pour compétence le développement touristique, n'a pas souhaité recourir à des personnels permanents ou à des cabinets d'études pour réaliser les études préalables.

Elle a cependant bénéficié de la présence d'une stagiaire de l'Institut Universitaire Professionnel de Mende, spécialisé dans le tourisme rural et sportif.

Dans le cadre de ses travaux pratiques, cette étudiante a établi un diagnostic de la situation du tourisme sur le territoire communautaire. Elle a surtout mis en évidence les multiples facettes de notre patrimoine, bâti ou naturel. Son travail d'inventaire a débouché sur la production d'une pochette guide contenant des fiches sur chacun des monuments importants de notre communauté de communes, et sur les différentes activités de loisirs pouvant être pratiquées dans l'une des quatre communes. Enfin, certaines de ces fiches décrivent précisément les services apportés par les professionnels locaux dans l'accueil des touristes.

L'ensemble de ces fiches est contenu dans une plaquette colorée où figurent les photos des principaux sites de Charente-Boëme-Charraud.

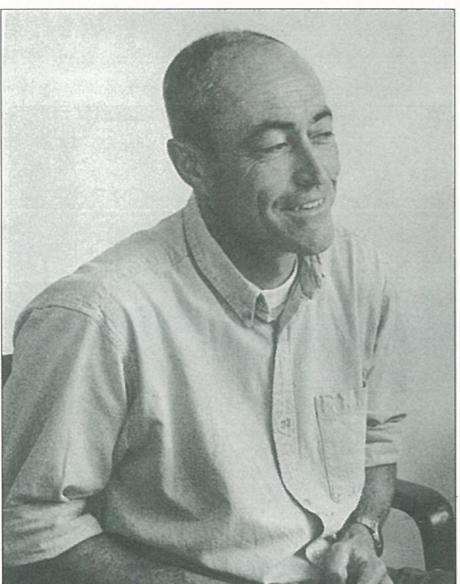
La réalisation de ce guide a fait l'objet d'une autorisation de programme de 10 000 F qui permettra de couvrir les frais d'impression du guide et les frais de déplacements de son auteur.

RENCONTRE

Il fêtera ses 49 ans quelques jours avant la rentrée. Directeur de l'école élémentaire de Mouthiers, conseiller municipal, Louis-Paul CARRIER remplit deux missions qui se rejoignent dès qu'arrive la fin de l'été : les préparations pédagogiques et matérielle de la nouvelle année scolaire, qui sera pour lui la neuvième à Mouthiers. Chacun sait bien évidemment que la responsabilité de l'organisation du travail scolaire revient aux enseignants, et donc au directeur d'école. Mais certains ont fini par oublier que la construction, l'entretien de l'école et la mise en place des activités péri-scolaires représentent la principale compétence communale. D'où notre première question à l'invité de notre page RENCONTRE de rentrée :

Vivre à Mouthiers : Comment la commune intervient-elle dans le domaine scolaire ?

Louis-Paul Carrier : L'intervention la plus importante est l'entretien de l'école, aussi bien pour les bâtiments que les espaces verts. Avec la cantine, c'est le secteur d'activités municipales qui emploie le plus grand nombre de personnes⁽¹⁾. A Mouthiers, l'école dispose également du stade, de sa piste et de la salle polyvalente. Avec l'aménagement de Champ-Michel, les enseignants utilisent ainsi un environnement très favorable à une grande variété d'activités et de thèmes d'éveil scolaire. Cet environnement, et la proximité d'Angoulême, font que les postes libres d'enseignants ne le restent pas longtemps. De plus il existe à Mouthiers une situation particulière très favorable due au dynamisme associatif, et notamment au travail fourni par les bénévoles et les professionnels de la MJC. Ainsi chaque année, cette collaboration permet aux enfants des écoles de découvrir les arts en visitant des expositions, en accueillant des artistes dans la classe, ou en participant à des actions comme la semaine de la poésie qui permet de travailler différemment l'écriture et la lecture.



Vivre à Mouthiers : A ce propos, qu'en est-il du rallye lecture ?

L-P. Carrier : Cette opération originale, et peut-être unique en Charente, ouvre l'horizon des enfants sur tous les messages visuels qu'ils peuvent percevoir dans la vie quotidienne. Ainsi, ils découvrent de façon ludique, les signes et les mots. Cette opération donne l'occasion aux parents d'accompagner le travail des enseignants, ce qui est une très bonne chose. Au cours de l'année scolaire qui débute sera organisé un rallye à connotations mathématique et scientifique.

Vivre à Mouthiers : Vous semblez particulièrement heureux de cette participation parentale

L-P. Carrier : Je dois en effet souligner qu'il existe à Mouthiers un état d'esprit

particulier, très coopératif. Les enfants quittent l'école, nous avons affaire à de nouveaux parents d'élèves, mais si nous avons besoin d'aide pour l'encadrement d'un groupe, ceux-ci se rendent tout de suite disponibles. Cette année, les parents d'élèves ont réussi un exploit formidable pour la bibliothèque de l'école : ils ont fait entrer plus de 800 nouveaux livres qui bénéficieront pendant des années et des années à d'autres enfants.

Vivre à Mouthiers : Depuis quelques temps, il est beaucoup question d'ouverture de l'école sur la vie, de coopération entre établissements scolaires, de coopération intercommunale ; qu'en pensez vous ?

L-P. Carrier : Ce que je sais, et ce que chacun a pu constater, c'est qu'à Mouthiers, on n'a pas attendu les consignes d'en haut pour agir. Depuis plusieurs années, à l'entrée et à la sortie du cycle des études élémentaires, nous préparons les enfants au changement. Ainsi la coopération existe entre l'école maternelle et l'école élémentaire pour préparer les enfants arrivant en cours préparatoire, et avec le collège de La Couronne pour nos élèves qui entreront en sixième. Par ailleurs, dans le cadre de ce que nous appelons le tiers temps pédagogique, nous travaillons avec nos collègues des écoles de Vœuil, Roullet et La Couronne avec des résultats comme ceux qui ont pu être entendus lors du spectacle "Chantécoles".

Vivre à Mouthiers : Pour terminer, une petite question indiscrète : que faites vous quand vous n'êtes pas occupé par vos activités professionnelles et municipales ?

L-P. Carrier : Mon jardin secret est dans les airs puisque je pratique le parachutisme. Je suis entre autres moniteur breveté d'état et Président de la Ligue Régionale.

Nous souhaitons donc bon vent à tous ceux qui rentrent ce lundi 2 septembre.

⁽¹⁾ : Nous aurons l'occasion de faire leur connaissance dans un prochain bulletin

⁽²⁾ : Cependant, les frais financiers liés au remboursement des emprunts souscrits pour la construction des bâtiments scolaires ne sont pas intégrés dans la comptabilité de la caisse des écoles. Ceux-ci peuvent être estimés à environ 450 000 F. par an.

M.J.C.-Centre Social INFOS

Toutes les informations concernant le Centre Social sont dans la plaquette qui sera distribuée dans toutes les boîtes à lettres des 4 communes de la Communauté, début septembre.

Vous y trouverez les infos sur

- La crèche familiale
- Les centres de loisirs
- Bonne nouvelle "intercommunale" : les tarifs vont baisser d'environ 13 F par journée enfant...
- Les activités enfants et adultes
- Les associations
- L'action sociale
- Les réseaux d'échanges de savoirs

Les informations sont classées par secteur et non plus par commune, intercommunalité oblige. Vous pouvez aussi utiliser la rubrique "Ça m'intéresse" pour des demandes ou des propositions.

Maintenant le Centre Social est prêt à vous répondre pour vous satisfaire.

MJC-CENTRE SOCIAL
t 45 67 84 38

CRECHE FAMILIALE : "L'été chez les P'tits Loups"



La dernière réunion de l'été a été l'occasion pour les P'tits Loups de découvrir la vie à la ferme (Nounou Brigitte, assistante maternelle de l'équipe, nous ayant proposé de faire connaissance avec les veaux récemment nés).

balançant sa tête, a projeté un peu d'herbe aux pieds de tout le monde : surprise générale ! Les assistantes maternelles et les enfants se sont ensuite installés à l'ombre d'un arbre pour un goûter.

Ce fut bien sûr une matinée très agréable et très instructive. Chacun des petits a pu donner à manger aux lapins : une carotte et des feuilles de salade. Les poules ont été un peu effrayées par tout ce petit monde. Les enfants ont assisté au repas des vaches, et l'une d'entre elles, en

La deuxième rencontre avec les pensionnaires du foyer résidence (à l'invitation de ceux-ci) a été un évènement marquant des semaines précédentes. Toute l'équipe parle encore de l'accueil chaleureux sur la terrasse du foyer : la

poterie qui nous a été offerte est en bonne place à la crèche, un mobile de papillons fabriqué par les P'tits Loups agémenté une salle du foyer.

Toutes ces plaisantes activités permettent, dans un contexte agréable, des apprentissages (contact relationnel, langage...) contribuant à l'éveil des enfants (un des objectifs de l'accueil en crèche familiale).

Comme tous les ans en septembre depuis le début du fonctionnement de la crèche, des enfants nous quitteront pour intégrer l'école, et nous aurons le plaisir d'accueillir des "jeunes P'tits Loups" qui nous seront confiés... A bientôt...

Si vous souhaitez des renseignements sur la structure crèche familiale, veuillez prendre rendez-vous auprès de la directrice au 45 67 84 88.



EXPOSITION

EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE Dominique LAGNOUS

du 22 septembre au 6 octobre
à la MJC Centre Social

MJC CENTRE SOCIAL : Activité Escalade "Vignemale 96"



L'équipe des Monastérocs

Un nouveau cru est né.

C'est une nouvelle équipe très hétéroclite, composée de jeunes Monastérocs venus d'horizons différents (une paire de jumelles de Vœuil, un marchand de melons de Chadurie, un cavalier du Châtaignier, un scout de Voulgézac, une adolescente du Roc de Nanteuillet, un turbulent des Naulets, un objecteur de la MJC et un passionné des Justices), qui cette année est partie à la conquête d'un rêve pour effectuer une des plus belles boucles à travers les chemins HRP des Hautes Pyrénées, un parcours digne de randonneurs avertis.

L'objectif : Après avoir découvert les magnifiques cascades du Pont d'Espagne, ce fut l'approche du glacier du Vignemale, l'ascension de 2 cols frontières culminant à 2 600 m et le passage en Espagne avec au programme un camping chaque soir après 5 à 6 h de marche quotidienne, le paquetage sur le dos.

Pas facile ce périple, surtout que les névés perchés à partir de 2 200 m nous ont offert un franchissement délicat, mais quel régal pour les yeux. **Le passage du col des Mulets** a, lui aussi, été rude (avec un vent violent d'environ

100 km/h) : il a fallu le prendre d'assaut à quatre pattes comme une manœuvre militaire (dommage pour l'objecteur). Et surtout, il y a eu toutes ces nuits inquiétantes au pied de ces sommets soumis aux caprices de la météo. Le poncho a, lui aussi, été de la partie. Nos prières journalières nous ont ouvert le ciel pour nous offrir une belle balade.

Malgré toutes ces péripéties - communes pour ce milieu - nos montagnards en herbe n'ont pas baissé les bras : parfois le moral inquiet, mais vaillants, motivés, toujours devant, animés d'une forte envie de découverte. Ils m'ont épataé.

**Alors rendez-vous l'année prochaine.
Toujours plus haut.**

**Toujours plus beau.
Les montagnards sont là,
ce sont des Monastérocs !**

Sportivement Jacky.



TENNIS DE TABLE

Le tennis de table a achevé la saison 95-96 avec un bilan positif.

Comme nous l'avions déjà annoncé dans la Charente Libre du 30 novembre 95, l'équipe Senior montait en D1 et s'y maintient : elle finit 3ème dans sa catégorie.

Quant à nos jeunes pongistes, ils se sont vu remettre le 1^{er} prix du trophée Décathlon.

Bonne chance à François RINGON qui quitte le club, il nous manquera beaucoup.

La reprise des entraînements se fera le mardi 3 septembre 1996 de 20 h 15 à 21 h 30 pour les loisirs et compétitions, et de 21 h 30 à 22 h 30 pour les Seniors.

Si vous voulez vous amuser ou participer à des compétitions, n'hésitez pas à vous inscrire :

Mme Rosario GUITTARD - ☎ 45 67 81 78

Sur votre agenda...

• SEPTEMBRE

13 : Assemblée générale des Parents d'élèves

• OCTOBRE

12 et 13 : Fraise des Vendanges

12 : Soirée Contes MJC

13 : Bric à Brac

19 : Repas de l'ADMR

26 : 9^{me} Rencontre Poésie

BIBLIOTHEQUE

"Les Poètes mis en musique"

Venez à la bibliothèque découvrir des poètes comme Ronsard, Rimbaud, Prévert chantés ou dits par des "Grands" : Ferré, Ferrat, Morelli, ...



**GRAND CHOIX
DE CD ET DE LIVRES
DU 2 SEPTEMBRE
AU 4 NOVEMBRE**

CONCOURS COMMUNAL : "MAISONS FLEURIES" 1996



JARDINS FLEURIS



MAISONS FLEURIES

FERMES FLEURIES

1 ^{er}	Gaston MONGALVY	121 pts	1 ^{er}	Michel DEVIGNE	128 pts
2 ^{ème}	Julio GONCALVES	116 pts	2 ^{ème}	Bernard GROLLEAU	105 pts
3 ^{ème}	Claude GACHINOIS	114 pts	3 ^{ème}	Serge TROUBAT	99 pts
4 ^{ème}	Lydie DEDIEU	114 pts	4 ^{ème}	Serge GROS	79 pts
5 ^{ème}	Jean-Pierre MAUTRE	111 pts			
6 ^{ème}	Christiane COUTURIER	109 pts			
7 ^{ème}	Siméon PROUTEAU	109 pts			
8 ^{ème}	Marcellin NICOLLEAU	106 pts			
9 ^{ème}	Yvan DEGORCE	103 pts			
10 ^{ème}	J-C HERAUD	99 pts			
11 ^{ème}	Odette MIGNON	99 pts			
12 ^{ème}	Emile BASLAND	99 pts			
13 ^{ème}	Jean-Luc BLANCA	99 pts			
14 ^{ème}	Albert AIRAULT	99 pts			
15 ^{ème}	Gabrielle LAFARGE	99 pts			
16 ^{ème}	Dominique REIGNIER	99 pts			



Le classement des autres concurrents peut être consulté à la mairie

SENTIERS DE BOËME :

REPRISE DES RANDONNÉES PÉDESTRES

Deux dates seulement fixées pour l'instant.

• DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

Randonnée inter-club à Gurat

Organisée par l'Association Nature et Randonnée.

Renseignements M. Jouannet - ☎ 45 38 12 05

C'est une randonnée en 8, c'est à dire avec 2 boucles : l'une le matin, l'autre l'après-midi avec retour au point de départ à midi. On peut marcher toute la journée, ou seulement le matin ou l'après-midi.

Départ de l'Eglise de Gurat :
matin à 9 h 15 - 13 km 400

Après-midi à 14 h - 15 km 500

Apporter le repas (pour ceux du matin).

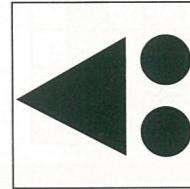
Départ groupé depuis Mouthiers,
place de la Gare à 8 h 45 et 13 h 30.

BALISAGE POUR VTT

L'association est en train de baliser un nouveau circuit permanent, qui va s'appuyer sur les parties existantes et qui utilisera des parties nouvelles. Il sera plus à vocation VTT. Sa longueur est de 27 km et il comporte 400 mètres de dénivellation positive.

Il va relier toutes les portions de chemins qui ont été réouverts ces deux dernières années : la jonction des Fayards aux Naulets, la jonction entre la route de Châteauneuf et la route de Nanteuillet qui permet d'avoir une belle vue sur le château des Rousselières, la jonction entre "le chemin des cochons" (sous Boisblet) et la vallée de Bel Air, et la jonction entre la Cabanne et les Morinauds par la fontaine du même nom.

Il ne sera pas balisé à la peinture mais par des pancartes de ce type :



Un plan sera bientôt disponible en mairie.

Dans certaines régions, les sentiers de randonnées sont balisés uniquement avec des pancartes qui restent en place sans aucun problème. Nous espérons qu'il en sera de même à Mouthiers.

ETAT CIVIL

NAISSANCES



- Le 20 mai Marine LEGRAND
23, chemin de Chez Bâty
- Le 20 mai Carl LANDRE
8, lotissement "Les Agriers"
- Le 25 mai Rémi HUMBERT
"La Rivière"
- Le 10 juin Florent DAGNAUD
Bastien DAGNAUD
"Le Grand Guillon"
- Le 30 juin Romain GRANDVAUD
"Chemin des Agriers"
- Le 3 juillet Flavien HYVONNET
"Les Naulets"
- Le 9 juillet Lola PITAUD
"Le Rosier"
- Le 29 juillet Cloé MARTIAL
"Les Hautes Justices"

MARIAGES

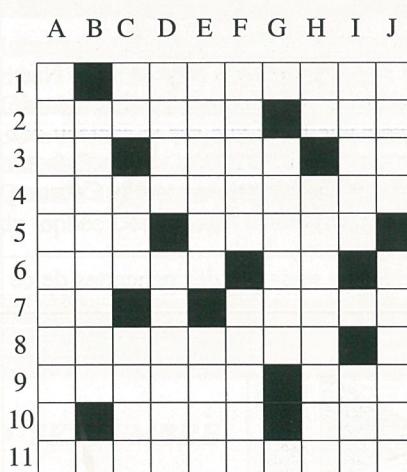


- Le 15 juin Lionel LAMIRAUD
- Le 29 juin Christine VAN DEN BUSSCHE
- Le 6 juillet Pierre HAUW
- Le 6 juillet Anne FONTAINE
- Le 20 juillet Loïc GERMON
- Le 10 août Sandrine TEXIER
- Le 17 août Arnaud LALUBIN
- Le 24 août Céline CAPLOT
- Le 20 juillet Sébastien ALLERON
- Le 10 août Matilyne POTIER
- Le 17 août Jean-François FILLEUL
- Le 24 août Murielle BOUREAU
- Le 24 août Christophe CLAPAUD
- Le 24 août Anne TRICHARD
- Le 24 août Stéphane MIGNON
- Le 24 août Virginie COUSAERT

DECES

- Le 22 mai, Pierre VILLECHALANE - Chemin de Chez Bâty
- Le 4 juin, Jeanne DEVIGE, épouse MANDIN - 21, rue de la Boëme
- Le 9 juin, Gérard HERBRETEAU - "Le Rosier"
- Le 4 août, Guy BOURDAREAU - "Chez Guérin"
- Le 13 août, Cyrille VALLET - "Le Petit Guillon"
- Le 23 août, Anne Elina VABREGERE, Veuve GAUTIER

Les Mots Croisés de J.P.B.- Problème N° 40 -



HORIZONTALEMENT

- 1 - Ont souvent la tête bleue
- 2 - Maquiller. - A des fleurs jaunes.
- 3 - Jeu chinois. - Argile colorée. - Pronom.
- 4 - Réduirent
- 5 - Prends - Façon d'être
- 6 - Font vinaigre. - Art à bulles
- 7 - L'arabe. - A de fortes chances de s'être posé sur une mer
- 8 - Redonner de l'élan.
- 9 - Déployer. - Le plus simple est nominatif.
- 10 - Créature. - Aurait préféré que son "Bleu profond" soit moins mat !
- 11 - Ne facilite pas la classification.

SOLUTION DANS LE PROCHAIN NUMERO

VERTICIALEMENT

- A. - Agréées.
- B. - Petit souverain
- C. - Note. - Nappe. - Vit dans la précédente
- D. - Choc cardiaque. - Différences
- E. - Dévoreuse d'âmes. - Arbres d'Afrique.
- F. - Fait Partie du travail d'un numéro 1. - Irritant.
- G. - Base de sirop.
- H. - Soldat. - Comme une vieille célibataire.
- I. - Narine de baleine. - Rudiments
- J. - Hume. - Pas bon à humer.

SOLUTION DU PROBLEME N° 39

HORIZONTALEMENT

- 1 - FARNIENTE.
- 2 - TABOU. LAIT.
- 3 - RU. MAOUS.
- 4 - ARGENT. ARE.
- 5 - DER. COR. ER
- 6 - EBENISTE.
- 7 - TUEE. STORE.
- 8 - IN. NA. USA
- 9 - OISEUSE. IF.
- 10 - NEUTRALISE.
- 11 - SA. ASSISE.

VERTICIALEMENT

- A - TRADITION.
- B - FAURE. UNIES.
- C - AB. GREE. SUA.
- D - ROME. BENET.
- E - NUANCE. AURA.
- F - OTONS. SAS.
- G - ELU. RITUELS.
- H - NASA. SOS. II.
- I - TI. RETRAITS.
- J - ETHEREE. FEE.

*Le prochain
bulletin*

IL paraîtra début octobre. Les articles et annonces des associations et particuliers devront être déposés à la mairie avant le 20 septembre. Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 janvier pour le n° de décembre par exemple). On évite ainsi les problèmes dûs à d'éventuels retards de parution.